

DEVENEZ NAGEUR SAUVETEUR

FORMEZ-VOUS AVEC LA COMMUNE D'OYE-PLAGE

Contact : Vincent MANIER
Mairie d'Oye-Plage / Service des sports
87 Place de l'Union européenne
62215 OYE-PLAGE
Tél : 03.21.46.43.43
Mail : vincent.manier@oye-plage.fr



Mairie d'Oye-Plage - Service des sports

87 Place de l'Union européenne 62215 OYE-PLAGE

☎ 03.21.46.43.43 ✉ vincent.manier@oye-plage.fr



La commune d'Oye-Plage organise chaque été durant les mois de Juillet et d'Août, la surveillance de la plage des Ecardines avec le concours de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

Désireuse d'**améliorer** la qualité d'encadrement et de **renforcer ses équipes**, la commune d'Oye-Plage met en place une formation de nageur sauveteur avec le CFI SNSM Calais Côte d'Opale (Centre de formation et d'intervention SNSM de la Côte d'Opale) pour les diplômés suivants :

- **B.N.S.S.A**
- **PSE 1 (Premiers Secours en Equipe niveau 1)**
- **PSE 2 (Premiers Secours en Equipe niveau 2)**
- **PERMIS BATEAU**
- **CRR (Certification Restreint de Radiotéléphonie)**
- **SSA (Sécurité et Sauvetage Aquatique)**

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) est le diplôme du nageur sauveteur. Il permet de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines privées et publiques.

COÛT ET PARTICIPATION AVEC LA COMMUNE D'OYE-PLAGE

A charge du candidat : adhésion et inscription au CFI et SNSM

Montant pris en charge par la commune d'Oye-Plage : totalité de la formation

La Ville d'Oye-Plage offre un pack équipement aux candidats qui réussissent la formation.

CONDITIONS

- ✔ Vous devez avoir 18 ans à la prise de poste et remplir un dossier de candidature qui sera examiné et sélectionné par le Service des sports de la mairie d'Oye-Plage.
- ✔ Vous vous engagez à passer la totalité de la formation
- ✔ Vous vous engagez à travailler pour la commune d'Oye-Plage pour une durée de 450 à 750 heures à effectuer dans un délai de 5 ans maximum l'été.